

7) Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400 m²)

I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Supérette concernent le secteur d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivant : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²).

La segmentation de la catégorie Supérette est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Supérette - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Supérette - Zone de vente - Froid positif et négatif
- GSA - Supérette - Zone de vente - Température ambiante
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Supérette - Valeur par défaut

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive - Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
 - Le ratio **Surf_réservé** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Froid positif et négatif » :
 - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
 - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Température ambiante » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_réelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie “GSA - Supérette - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m ² /an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m ² /poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ						Surface de plancher par poste étalon (m ² /poste) Surf_poste_étalon Taux d'occupation étalon (%) T_occ_étalon						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_étalon) x (Surf_poste_étalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon												

Nota : **Nb_h_ouvrées_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_étalon**) / **Nb_h_ouvrées_étalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Zone de vente - Froid positif et négatif" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56					
Composante USE	USE étalon = 1332 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,97	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					5616	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) L_pos Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) L_nég					Pas de valeur étalon	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) Ref_pos Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) Ref_neg Puissance meuble froid positif (W/ml) P_pos Puissance meuble froid négatif (W/ml) P_neg Surface de référence (m ²) Surf_ref					35 10 198 566 90	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si L_pos ou L_nég est déclaré : USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{I_{pos} \times P_{pos} + L_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}} \times \frac{Surf_{ref}}{Surface}}$ $\times (1 + I_{DROM} \times 0,67) + (1 - Part_USE_variable) \times (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étalon}) + 0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$ Sinon : USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (1 + I _{DROM} × 0,67) + (1 - Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}]												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Zone de vente - Température ambiante" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques																
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte				
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89				
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61							
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37					
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51					
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56									
Composante USE	USE étalon = 62 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,32					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					5 616					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE_{réelle}											14					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE _{réelle} / DE _{étalon}) + (1 - Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon})/Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid négatif" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²)

Composante USE	Zones Climatiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56										
Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,25						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					8 760						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + $I_{DROM} \times 0,25$) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})																	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²)

Composante USE	Zones Climatiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56										
Composante USE	USE étalon = 403 kWh/m ² /an											Part_USE_variable = 0,25						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées					8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étalon}					8 760						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (1 + $I_{DROM} \times 0,25$) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon})																	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I_{DROM} vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45						
Composante USE	USE étalon = 24 kWh/m ² /an												Part_USE_variable = 0,61	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon						5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réservé						25	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réservéétalon						25
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réservéétalon / Surf_réservé) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf_réservé** varie entre 1 et 100.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvréesétalon**)/**Nb_h_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Valeur par défaut" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m²)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	58	65	48	54	66	84	82	56	63	64	34	65	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	51	57	59		51	58	72	67	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		60	59			56	65	58				27		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	66			60	65	56				38		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			72			66	67	57						
Composante USE	USE étalon = 149 kWh/m ² /an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon						5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvréesétalon**)/**Nb_h_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon